

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d. payable invariablement d'avance par tiers.
ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

La GAZETTE DES CAMPAGNES continuera de paraître le premier et le quinze de chaque mois, et aux mêmes conditions que l'an dernier. Mais pour qu'elle puisse se soutenir au prix réduit de trois shelings et dix-huit sous, nos lecteurs comprendront que les abonnements doivent être invariablement payés d'avance, suivant l'avertissement donné dès son apparition.

Les personnes qui voudraient discontinuer de recevoir la " Gazette des Campagnes," doivent nous avertir au moins un mois d'avance ; de plus les abonnements, comme il en a déjà été donné avis, ne devront pas durer moins de six mois. Ainsi les personnes qui, sans avertissement préalable, voudraient renvoyer la Gazette, ne le pourraient pas et seraient tenues de la recevoir encore au moins six mois.

A nos Abonnés.

Bienveillants lecteurs,

Quand, il y a quelques mois passés, nous consentions à nous charger de la partie agricole de la Gazette des Campagnes, nous vous disions : " C'est pour nous un besoin de vous exprimer la crainte que nous éprouvons, en nous chargeant de la rédaction de la Gazette des Campagnes ; car déjà nous sentons que la route que nous entreprenons de parcourir, est semée de difficultés. Un seul motif a pu nous décider à accepter cette tâche ; celui de vous être utile. " Nous étions pleinement justifiés de vous tenir ce langage alors, car nous entrions dans une route inconnue, dans une voie nouvelle ; et nous ignorions, en quelque sorte, vos dispositions à l'égard du sujet principal

qui devait nous occuper. Nous savions que le peuple canadien est propre à tout ; aux lettres, aux sciences, à l'industrie, aux arts, au commerce et à la guerre, mais nous ne savions pas que la plupart de nos cultivateurs sont propres à l'agriculture, dans ses meilleures conditions d'être ; la routine nous paraissait tellement enracinée !

Mais aujourd'hui que nous vous connaissons mieux, nos sentiments sont bien différents et nous vous donnons l'assurance que nous sommes plein de courage et d'espérance ; non que ces sentiments nous soient inspirés par la confiance que nous reposons dans nos propres forces et nos lumières ; oh ! non, loin de nous cette présomption insensée ! Le courage et l'espoir qui nous animent reposent sur les témoignages de sympathie et de bienveillance, sur l'encouragement que nous avons reçu de toute part et de toute les classes de la société. Et en effet comment manquer d'espérance quand on a en sa faveur la voix si puissante de notre clergé, l'appui des hommes éclairés et placés à la tête de notre société, le généreux concours de ceux à qui leur expérience a déjà conquis une légitime influence sur leurs concitoyens ? Comment manquer de courage, quand on a l'opinion publique pour soi, et qu'on s'adresse à une population aussi intelligente que l'est celle de nos campagnes ; quand nos confrères de la presse donnent la sanction à nos écrits, en les reproduisant dans leurs journaux ?

Eh ! bien, voilà ce que nous avons rencontré pendant l'année qui vient de finir ; nous le disons sans amour propre, car le bien que nous avons pu faire est dû aux dispositions généreuses de nos concitoyens. Aussi c'est aujourd'hui un impérieux besoin pour nous d'offrir nos remerciements à tous ceux qui nous ont secondé d'une manière ou d'une autre, et qui se sont montrés si bien disposés à l'égard d'une feuille naissante, et qui n'offrait pour toute garantie, que la coopération généreuse d'un de nos écrivains les plus distingués, et la bonne volonté du rédacteur agricole.

Nous offrons nos remerciements, avant tout, aux messieurs de la corporation du collège de Ste. Anne, qui ont mis à la disposition du propriétaire de la *Gazette*, un local assez vaste et commode pour la presse : nous les offrons aussi à M. le Directeur de l'École d'Agriculture, ainsi qu'à nos agents pour le zèle qu'ils ont déployé en faveur de la *Gazette*.—Enfin, merci vous tous qui avez contribué, soit par vos correspondances ou vos conseils, au succès de la cause agricole.

Pour reconnaître tant de bienveillance, nous nous efforcerons de conserver à la *Gazette* son but et son esprit, de lui donner tout l'intérêt qu'on a droit d'exiger d'elle. Nous continuerons de vous conseiller, de vous guider dans vos pénibles labeurs. Comprenant mieux que jamais combien notre tâche est glorieuse, patriotique et nationale, nous ferons tout pour la rendre utile, pour satisfaire tous les besoins de la classe, si importante, des agriculteurs.

Mais encore une fois nous appelons à notre secours, tous les amis dévoués de la cause agricole, tous ceux qui ont la science de la vie rurale, tous les cultivateurs instruits et éclairés, etc.

La cause que nous défendons est assez importante pour que l'on mette à son service ses lumières, ses talents, son influence, son nom et son exemple.

Et si notre faible voix est entendue, si nos vœux sont exaucés, notre entreprise, incontestablement utile, aura les plus grandes chances de succès.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des Amendements.—Considérations générales.

Nous commençons aujourd'hui, une série d'articles sur les amendements et sur leur nécessité, pour la plupart des terres. Nous invitons nos lecteurs à donner une attention toute spéciale à ce sujet, car la question des amendements est du plus haut intérêt en agriculture, et son emploi est indispensable à la prospérité d'un pays.

Pour qu'une terre puisse produire, en abondance, toute espèce de végétaux, de céréales, que les plantes n'y souffrent, ni des sécheresses ni des pluies prolongées, que sa culture soit facile, qu'elle possède tous les avantages qui se trouvent séparément dans tous les sols, qu'elle s'accommode de tous les engrais, il faut que l'argile, le sable, le calcaire et l'humus s'y rencontrent dans de justes proportions. Si cet équilibre cesse d'exister, si une de ces substances s'y trouve en trop grande quantité, et qu'une autre manque, en partie ou en tout; par exemple, si l'argile forme presque exclusivement le fond d'une terre, que le sable et le calcaire ne s'y trouvent qu'en bien faible proportion, cette terre est presque stérile, elle offrira la plus grande résistance à la charrue, elle retiendra l'eau fortement, sa surface deviendra dure comme de la pierre, dans les sécheresses, et les plantes y languiront ou périront. Si c'est le sable, au contraire, qui domine, et que les autres substances ne s'y trouvent que faiblement, cette terre sera trop légère, elle ne retiendra pas assez d'humidité, elle ne sera propre qu'à un nombre très-limité de

semences, et les plantes y périront encore pendant les sécheresses. Voilà sans doute de grands défauts, qui résultent tous de la même cause, c'est-à-dire, du manque de proportions, dans les substances qui composent ces terres. Les défauts de ces terrains peuvent produire les plus mauvais résultats, entraîner la ruine de leurs propriétaires, après les avoir assujettis longtemps à de durs travaux. Mais heureusement, la plupart de ces défauts peuvent disparaître et faire place aux qualités contraires. La terre est comme l'animal, le cheval, par exemple. Quand il est jeune, cet animal est fougueux, emporté, indocile; il ne veut souffrir ni frein, ni obstacle; il brise et renverse tout. Que fait son maître? il l'approche, l'accoutume à sa voix; tous les jours il revient à la charge, travaille à corriger ses défauts, etc. Bientôt il a remporté la victoire, cet animal devient doux, docile, va partout où on le mène; et lui d'abord inutile et même dangereux, rend les plus grands services. Ainsi la plupart des terres; elles ont de grands défauts, qui peuvent les rendre presque inutiles à leur maître, mais ces défauts, encore une fois, peuvent être corrigés et faire place aux qualités opposées, et ces terres donner les produits les plus abondants. Mais, nous dirait-on, comment corriger les défauts en si grand nombre, qui se trouvent partout dans nos terres? Vous les corrigerez en donnant à vos terrains les substances qui leur manquent, ou en leur enlevant celles qu'ils possèdent en trop grande abondance; et ces substances confiées à votre champ pour le modifier s'appellent amendements. Ainsi, amender une terre, n'est rien autre chose que la modifier, rétablir l'équilibre entre les parties qui la composent, et détruire par là ses vices et ses défauts.

Il ne faut pas confondre les amendements avec les engrais, qui ont pour but principal de fournir au sol la nourriture que les plantes viennent y chercher; tandis que les premiers ne font que modifier les propriétés physiques de la terre. Cependant, il arrive souvent, que les amendements sont de vrais engrais et servent à alimenter les plantes; bien des fois encore, ils sont préférables à toute espèce de fumier.

La plupart des amendements qui sont nécessaires à nos terres, sont à notre portée, et nous pouvons nous les procurer facilement et sans de grands frais; quelquefois même, ils abondent autour de nos maisons, et sur les grands chemins.

Maintenant, avant d'entreprendre d'amender nos terres, connaissons bien quelle est leur nature, les éléments qui les composent, leurs propriétés; car sans cette connaissance nous serions exposés à employer des substances qui ne leur conviendraient pas, et qui, loin de les améliorer, pourraient leur être nuisibles. De plus, connaissons bien les matières que nous voulons employer comme amendements, car autrement nous serions encore sujets à commettre de graves fautes, nous serions encore exposés à tomber dans l'erreur où tomba un jour quelqu'un qui ne connaissait pas les propriétés de l'alcool ou esprit de vin. Cet homme ayant mis le feu aux rideaux de son lit, et n'ayant pas d'eau sous la main pour l'éteindre, saisit une bouteille remplie de cette matière, la versa sur le feu. En un instant la flamme entourait le lit, se répandait partout, et la maison entière devenait la proie de cet élément destructeur. Il en serait de

même de celui qui possédant un sol où la chaux se trouverait en trop grande proportion, en ajouterait une nouvelle quantité ; en agissant ainsi, il ruinerait le peu de fertilité que possède ce sol.

Voici ce qui arriva un jour à un colon, qui avait défriché une pièce de terre, d'une grande richesse. L'humus y était en si grande abondance, qu'elle semblait ne devoir jamais s'épuiser. Ce colon avait le fumier de deux bêtes à cornes, qu'il avait hivernées. Il se dit en lui-même : je m'en vais faire un coup d'or ; je vais répandre ce fumier sur mon arpent de terre défriché, et je vais avoir une récolte d'une abondance extraordinaire. Il exécuta ce plan fidèlement. Il choisit une semence de blé qui n'avait que le grain, et qui était parfaitement nourri. Au bout de quelques semaines, ce petit champ offrait le plus bel aspect ; il était entièrement couvert d'un riche tapis de verdure. Pendant le mois de juin, juillet, août, cette moisson croissait rapidement et avec force ; aussi arriva-t-elle à une hauteur surprenante ; les tiges mesuraient six pieds et plus. Notre colon était au comble de la joie et se félicitait, tous les jours, d'avoir été si bien inspiré. Mais ce cultivateur oubliait que l'apparence est souvent trompeuse, et que les habits éclatants cachent souvent une misère profonde. Pendant qu'il calculait un jour, par avance, le nombre de minots qu'il allait retirer de sa moisson, un coup de vent assez violent renversa sur le sol toutes les longues tiges qui le couvraient. Cette terre avait été rendue trop légère, par l'abondance de l'humus et de l'engrais, pour pouvoir soutenir une si vigoureuse végétation. De plus, aussitôt qu'il eût mis la faucille dans sa moisson, il reconnut que les épis étaient presque entièrement vides, et que son grain, sous la plus belle apparence, était d'une grande pauvreté. Ce colon s'était vraiment fait l'instrument de son propre malheur ; car au lieu d'augmenter la richesse de son sol, qui était déjà trop grande, par les engrais, il aurait dû les remplacer par un amendement qui aurait eu pour effet de diminuer, momentanément, cette richesse. Il est donc de la dernière importance de connaître les qualités et les défauts de sa terre et les matières qui peuvent la modifier avec profit.

Voici maintenant le plan que nous suivrons dans notre travail ; nous diviserons les amendements en trois classes principales :

1o. Nous parlerons d'abord des amendements calcaires, comprenant sous ce nom la chaux, les débris de démolitions, les coquilles, le plâtre, les cendres de bois, les os moulus ;

2o. Viendront ensuite les cendres de tourbe, et l'argile calcinée ;

3o. Nous traiterons du mélange des terres, de leur amendement par la tourbe, et enfin des composts.

Nous croyons, en suivant cet ordre, simplifier les questions, rendre nos explications plus claires et plus intelligibles pour tous nos lecteurs. Comme nous ignorons si la marine existe en grande quantité, en Canada, nous nous abstenons d'en parler présentement.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUENZAINE.

En jetant un rapide coup d'œil sur les Etats Européens, nous voyons d'abord la France assez préoccupée de l'issue toujours menaçante de la question romaine. Tout dernièrement, le *Moniteur*, l'organe officiel de l'Empire, publiait certains documents qui manifestent une fois de plus combien les embarras suscités par cette question sont réels, et combien souvent ils forcent le régime impérial à venir s'excuser devant l'opinion. C'est bien là, sans doute, le châtement tout à la fois infligé à tout homme ou à toute administration dont la conduite, comme celle du gouvernement impérial, prête toujours à deux sens et à double action. On espère, par cette tactique dépourvue de moralité autant que d'habileté réelle, satisfaire au moins un parti, et rester avec lui au pinacle tant qu'il sera le plus fort. C'est là l'idée fixe, le faux principe et la pratique suprême de ce qu'on appelle la politique du jour. C'est une découverte malheureuse que le dix-neuvième siècle n'a pas précisément inventée, mais qu'il a perfectionnée à tel point qu'il l'a élevée à l'état de science, de droit et partant à l'état de moralité apparente.

Personne, jusqu'à ce jour, n'a mieux compris et pratiqué ce faux droit et cette fausse politique que Napoléon III. Il en sera victime, ou le monde est appelé à d'affreux bouleversements si cette machine infernale reste longtemps encore entre ses mains habiles.

On crie avec raison contre la politique anglaise. Mais il y a une différence énorme entre cette politique ouvertement sans gêne et sans loi et celle de Napoléon qui ne semble agir que d'après le droit, que pour le triomphe du droit, et qui, en réalité, laisse aller le droit à la dérive, et abandonne ses défenseurs à l'oppression ou à la ruine. L'Angleterre protestante, à défaut de vrais principes sur les droits de l'humanité et sur le régime chrétien des sociétés modernes, exerce dans sa politique les mêmes errements qu'elle porte partout où son protestantisme l'inspire et la guide. Par religion comme par sentiment national, l'anglais veut régner seul. Et comme cette erreur tient au cœur même de la nation depuis plus de trois cents ans, c'est un mal, tout grand qu'il est, qui n'est pas toutefois sans quelque excuse devant un autre mal qui veut s'introniser en dépit de tout principe et se faire en quelque sorte adorer. Or cet intrus de nouvelle espèce, si l'Eglise, si Pie IX, si la société catholique ne lui font obstacle, envahira tout pour rendre toute société impossible. En effet, quand il sera reconnu que le droit peut varier selon que l'intérêt du moment l'exige, chacun, homme ou gouvernement, se taillera le sien dans le champ d'autrui. Et comme la force et la ruse seules en détermineront le succès, ce succès sera appelé *fait accompli*. Et sera allégué comme base du nouveau droit. Cette théorie commode est à l'ordre du jour comme on sait, et en explique tous les bouleversements. Ce qui fait que la plus mauvaise école, comme l'exemple le plus pernicieux qui puisse démoraliser les peuples aujourd'hui, leur vient du régime de leurs gouvernements.

Impossible de nier cette triste vérité devant les faits du jour.

C'est enveloppé ainsi dans les erreurs ou les sophismes de sa politique que le gouvernement français se voit obligé, de temps à autre, de s'expliquer ou de s'excuser publiquement au sujet des affaires de Rome. Mais, quoiqu'il fasse, tant qu'il voudra rapprocher et concilier ce qui s'exclut et se repousse essentiellement, il ne fera que justifier la mauvaise idée que doivent avoir de lui tous les hommes à principes; en même temps qu'il se creuse évidemment un abîme s'il écoute en définitive ceux qui le poussent en leur sens pervers. Voilà pourquoi nous disions dans l'avant dernier numéro de la *Gazette*, que l'horizon, en France, s'assombrissait. Les deux partis, là comme en Italie, sont pressés plus que jamais d'en finir. On veut enfin, de part et d'autre, voir clair. Le double jeu et le double sens de la politique impériale y fatiguent tout le monde. Ou le Pape ou la Révolution, ou *Rome ou la mort*. Telle est, en dernière analyse, l'expression actuelle de l'opinion en France. De là les explications forcées et de plus en plus fréquentes que le *Moniteur* est chargé de donner au public impatient. De là aussi certaines mesures adoptées, puis remises à terme, ou abandonnées tout-à-fait, selon que le vent de l'opinion souffle.

Cependant, après plusieurs plans nouveaux mis encore au jour tout récemment pour résoudre la question romaine, plans plus ou moins impossible comme tous les autres, certaines correspondances parisiennes et de haut parage, adressées à un excellent journal de Rome, tendent à assurer que l'Empereur enfin va se décider, ou est déjà tout décidé à donner raison au droit en rétablissant le Saint-Père dans tous ses domaines. *Croira qui verra*, se diront ici tous les esprits fatigués de la politique verbale et tortueuse de Napoléon III. Trop de promesses vaines jusqu'ici ont été données, trop de paroles ambiguës ont été manifestées, trop de petits moyens de séduction et de pression ont été pris, pour ne pas légitimer la défiance jusqu'au jour où l'on verra enfin l'action impériale réaliser les promesses. Et quand viendra l'œuvre de restauration qu'on nous fait espérer, tous les vrais catholiques, sans justifier le passé, n'auront qu'à applaudir à ce retour vers la justice et le vrai droit.

Après la France, dans les grands intérêts du jour, l'Angleterre joue le rôle le plus important. Tandis que la France semble se prononcer tout-à-fait, en Italie, pour le maintien du droit contre l'usurpation et la révolution, l'Angleterre s'intéresse plus que jamais, en haine du catholicisme et de la France, au succès de la révolution et de l'usurpation. A cette double fin, elle fait soigner par ses médecins, le grand général libérateur, Garibaldi, l'instrument jusqu'ici de ses aspirations et de ses desseins sur l'Italie. Et en même temps qu'elle fournit des fonds pour l'entier succès de la révolution, ses colons souscrivent des sommes pour nourrir, chez elle, ses ouvriers sans travail. Quelle contradiction, ou quelle absence en matière de principes! Mais en cela encore il ne faut guère compter avec l'Angleterre. Protestante, elle peut protester

envers et contre tout. Son dogme de jugement privé peut atteindre aujourd'hui, sans trop de scandale, jusqu'au droit d'affirmer le règne et les bienfaits de la révolution et des sociétés secrètes. Et comme nation puissante, ombrageuse et envahissante, elle peut également se faire le droit de courtiser le bouleversement italien pour tenir la France en respect, ou l'empêcher de se grandir. Mais tout cela finira quand le régime chrétien des principes rentrera dans l'esprit social et politique des peuples du jour. Toute vraie restauration, toute stabilité des trônes, toute paix et tout salut social n'existeront de nouveau qu'à cette condition. L'histoire, l'expérience, la raison et la religion font aujourd'hui de cette condition une vérité tellement claire qu'elle est à la portée d'un enfant.

Quant aux détails des événements européens, on voit par les journaux que M. le marquis de la Valette, ambassadeur auprès du Saint-Siège, n'ayant point réussi, comme cela devait être, dans ses négociations diplomatiques, a demandé son retour, et doit être maintenant en France. Il faudra à Napoléon III bien des essais de cette sorte pour vaincre le don droit et la fermeté de Pie IX. D'un autre côté, la réaction dans le royaume de Naples, par une étrange volée-à-face amenée par la conduite qu'a tenue le Piémont à l'égard de Garibaldi, se trouve renforcée en quelques lieux de l'adhésion et même de l'action des volontaires de ce chef d'insurrection. C'est bien là *le salut qui vient de nos ennemis*. Quant à ce héros malheureux, dont les blessures sont tour-à-tour données pour mortelles ou pour guéries, il a bel et bien obtenu son pardon de la part de Victor-Emmanuel. En pouvait-il être autrement entre gens qui s'entendent comme des héros de comédie.

L'Autriche est à la veille de marier un de ses archiducs à la sœur du jeune roi de Naples, François II. Ceci peut donner au héros de Gaëte des espérances de restauration, jointes à celles plus sûres et plus dignes encore que l'amour de ses sujets restés fidèles lui prépare avec tant de dévouement et de sacrifices. En même temps, Victor-Emmanuel vient de marier au jeune roi du Portugal l'une de ses filles qui porte, comme bon augure, le nom de *Pie*; ayant eu l'honneur d'avoir pour parrain le chef de l'Eglise, Sa Sainteté Pie IX. Puisse cette princesse, qui paraît animée des meilleurs sentiments, influencer sur le sort du Portugal, trop livré, lui aussi, en matière de principes, aux influences anglaises et révolutionnaires.

Dans notre hémisphère, la guerre de nos voisins continue ses fureurs et ses chances mutuellement controversées. Bien qu'on y semble vouloir toujours venir aux mains d'une manière héroïque, le grand coup est encore à porter; mais l'hiver, nous l'espérons, refroidissant les esprits et engourdissant les mouvements, fera en sorte qu'au printemps ou sera mieux avisé et plus sage. Dieu le veuille!

Quant à nos affaires locales, elles sont toujours à la paix heureusement. Aussi l'esprit public en profite pour se livrer davantage à ces travaux et à ces entreprises utiles qui sont les bienfaits naturels de la paix,

savoir : l'agriculture, la colonisation, l'industrie, l'éducation et le reste. Nous en parlerons particulièrement dans la prochaine *Quinzaine*.

CORRESPONDANCE.

Recherches sur l'alimentation des bêtes à cornes.

(Suite et fin.)

Monsieur le Rédacteur,

Comme les chevaux dont on se sert en Angleterre, sont bien plus pesants que ceux dont on se sert généralement dans nos campagnes, et qu'il faut plus ou moins de nourriture à l'animal suivant sa pesanteur ou grosseur, je me permettrai encore de faire un extrait d'une correspondance de M. Félix Villeroy, publié dans le même journal (*L'Agriculteur*) en Février 1859, afin que vos lecteurs puissent voir quelle quantité d'aliments il faut donner à chaque animal, afin de les mettre en état de décider de suite quelle économie ils peuvent réaliser en suivant ce procédé :

" 1o. Il faut à chaque bête pour être complètement nourrie et rassasiée, aux plus grandes bêtes plus, aux plus petites moins, une quantité de nourriture proportionnée à sa masse, c'est-à-dire au poids de la bête vivante.

" 2o. L'alimentation ne peut être complète que si les aliments contiennent une quantité suffisante de principes nutritifs.

" On sait que le foin est plus nutritif que la paille, les grains plus que les racines, etc.

" 3o. Pour qu'une bête soit entièrement rassasiée, il faut que les aliments forment un volume suffisant pour remplir au point convenable les organes de la digestion et de la rumination.

" 4o. Il est nécessaire qu'une bête soit entièrement rassasiée pour que les principes nutritifs contenus dans les aliments lui profitent autant que possible. Si l'estomac n'est pas suffisamment lesté, les aliments ne peuvent être convenablement digérés, et le corps ne s'assimile pas la totalité des principes nutritifs qu'ils contiennent.

" 5o. On obtient la démonstration que les bêtes sont suffisamment nourries par le fait qu'elles sont dans l'état le plus prospère et remplissent entièrement le but de leur destination.

" 6o. La preuve qu'elles sont rassasiées résulte de ce qu'elles ne veulent pas manger. Une bête régulièrement et complètement nourrie mange jusqu'à ce qu'elle soit rassasiée, et pas plus qu'il ne convient à son bien-être. Il n'y a que les bêtes qui souffrent de la faim qui se donnent des indigestions.

" 7o. La nutrition et la satiété, au point le plus convenable, ne s'obtiennent que par de bon foin, ou du fourrage tel qu'il équivaille à de bon foin en facultés nutritives et en volume.

" 8o. Une partie des principes nutritifs contenus dans le fourrage est, avant tout, nécessaire à l'entretien de la vie.

" 9o. L'entretien de la vie, ou, pour parler plus exactement, le maintien de l'animal au même poids, exige une quantité de principes nutritifs proportionnés à ce poids de l'animal vivant.

" 10o. Si les principes nutritifs contenus dans les aliments ne sont pas suffisants pour cet entretien, la bête diminue de poids ; si, au contraire, il y a excédant de principes nutritifs, la bête augmente de poids, elle engraisse, elle grandit, ou elle fournit d'autres produits par le travail, le lait, etc.

" 11o. L'entretien de la vie chez les bêtes à cornes exige, par jour, 830 grammes (1 livre 14 onc.) de foin ou l'équivalent pour chaque 50 kilogrammes (110 livres) du poids de l'animal vivant, 1,60 du poids de la bête.

" 12o. Pour que l'animal soit complètement rassasié, il lui faut

par jour un trentième de son poids, ou 1k 666 ($3\frac{1}{2}$ lbs.) pour chaque 50 kilogrammes (110 lbs.).

" 13o. Outre le trentième de son poids en substances sèches, l'animal a besoin de 4 trentièmes d'eau ou de tout autre liquide contenu dans les aliments.

" 14o. Si, pour être complètement rassasiée, une bête à corne a besoin par jour d'une quantité de nourriture égale à $3\frac{1}{2}$ pour 100 de son poids, et si $1\frac{1}{2}$ sont nécessaires pour l'entretien de la vie, il s'ensuit que la moitié de la ration complète est *nourriture d'entretien*, et que l'autre moitié est *nourriture de production*, de laquelle résulte la graisse, dans la bête à l'engrais, la croissance chez les jeunes animaux, le lait et la formation du veau chez les vaches, etc.

" 15o. Le fourrage de production (ce fourrage étant toujours supposé du foin ou l'équivalent) produit chez les vaches laitières, pour chaque kilogramme ($2\frac{1}{2}$ lbs.) de fourrage, $2\frac{1}{2}$ de lait ou 1 oz. d'accroissement du veau dans le sein de sa mère ; et, pour les élèves et bêtes en graisse, 10 kilog. (22 lbs.) de fourrage donnent $2\frac{1}{2}$ lbs. d'augmentation du poids de l'animal.

" 16o. Il résulte de ceci qu'une vache mange dans une année (ou 360 jours pour faire un compte rond) 360 fois $3\frac{1}{2}$ lbs. ou 1260 lbs. de fourrage pour chaque 110 lbs. de son poids, ou ce qui est la même chose, 12 fois autant $2\frac{1}{2}$ lbs. de foin qu'elle pèse vivante. Si donc une vache pèse 660 lbs. ou 7,800 lbs. de foin ; pèse-t-elle 1,320 lbs., elle mange le double, ou 15,600 lbs.

" 17o. De la totalité de ce fourrage consommé, la moitié, ou 300 kilog. (660 lbs.) pour chaque 50 kilog. (110 lbs. du poids de la bête vivante, forme la ration d'entretien, et l'autre moitié forme la ration de production.

" 18o. Cette ration de production devait, d'après ce que nous avons dit (15), produire un poids égal de lait, s'il ne fallait en déduire la quantité nécessaire à la formation et à l'entretien du veau. (Cette quantité est de 5 kilog. (11 lbs.) de fourrage de production pour chaque livre du poids du veau à sa naissance).

" 19o. Le veau pèse à sa naissance, (du moins c'est ce que j'ai trouvé en terme moyen), un dixième du poids de sa mère. Il pèse donc pour chaque 50 kilog. (110 lbs.) du poids de sa mère 5 kilog. (11 lbs.) qui consomment (18) 50 kilog. (110 lbs.) de la ration de production de la mère.

" 20o. Déduction faite de ces 50 kilog. (110 lbs.), il reste encore 250 kilog. (550 lbs. qui (17) doivent produire un poids égal de lait ou 5 fois autant que le poids total de la vache.

" 21o. On sait très-bien qu'une vache ne donne pas cette quantité de lait également répartie sur tous les jours de l'année ; il n'est pas non plus nécessaire de dire que, dans toutes mes observations et mes calculs, je n'ai pu prendre que des termes moyens. Pendant les quatre premières semaines qui suivent le vêlage, la vache fournit du lait en quantité égale à $3\frac{1}{2}$ p. 100 de son poids, c'est-à-dire précisément autant qu'elle doit recevoir journellement de foin pendant toute l'année. Mais peu-à-peu, et dans une proportion assez régulière, elle donne chaque jour moins de lait, jusqu'au moment où elle tarit tout-à-fait, six semaines ou deux mois avant de mettre bas.

" Tels ont été les résultats de mes observations, de mes essais et de mon expérience sur mes vaches, soignées et nourries par des Suisses.

" De l'application de ces principes, j'ai obtenu et j'obtiens encore les résultats les plus satisfaisants."

Voici l'énumération des avantages que présente la nourriture complète des bêtes par un cultivateur distingué du Wurtemberg :

1. La même quantité de fourrage consommée par 10 vaches, produit plus de lait que si elle était consommée par 15, même par 20 vaches.

2. Ces dix vaches exigent un moindre capital, par conséquent leur compte a moins d'intérêts à servir, et le produit net est beaucoup plus considérable.

3. Avec moins de bêtes on a moins de risques.

4. On a aussi moins de travail pour leur donner, par conséquent économie de soins et de main-d'œuvre.

5. Une bête grasse à réformer pour une cause quelconque a une bien plus grande valeur qu'une bête maigre.

Si un accident survient à une bête maigre, elle est presque totalement perdue.

6. Si la paille que mangeraient 20 vaches sert à faire à 10 une litière abondante, les 16 vaches font plus de fumier, et parce qu'elles sont bien nourries, ce fumier est de meilleure qualité.

7. S'il survient une année de disette, on peut encore, en réduisant la nourriture, conserver toutes les bêtes et ne pas être forcé de vendre, ce qui, dans de telles circonstances, n'a jamais lieu qu'avec grande perte.

8. Des bêtes toujours bien nourries mangent régulièrement et ne sont pas exposées aux accidents qui arrivent si souvent avec des bêtes affamées.

En terminant, je prie les personnes qui désirent économiser leur soin, d'essayer ce procédé pendant quelques temps, (15 jours seulement) et je suis persuadé qu'elles s'en trouveront si bien qu'elles continueront ce qu'elles auront commencé; pour cela il ne faut pas qu'elles s'en laissent imposer par leurs serviteurs qui, pour s'exempter un travail qui est certainement moins pénible que bien d'autres qu'ils font tous les soirs, disent que les chevaux ne veulent pas manger, qu'ils maigrissent, etc.; mais qu'elles voient et jugent par elles-mêmes, et elles ne regretteront pas leurs peines et leur trouble.

LS. N. GAUVREAU,
Sec. Trés. S. A. C.; C. T.

Ile-Verte, 8 octobre 1862.

Maladie des Patates.

Nous lisons dans le *Journal de St.-Hyacinthe* :

Le *Caledonian* de St. Johnsbury (Vermont) annonce que la maladie a fait de grands ravages dans les plantations de pommes de terre et que les fermiers trouvent plus de la moitié des tubercules infectés. Mais la ne se borne pas le dommage; les pommes de terre retirées intactes du sol contractent le mal après avoir été emmagasinées, et la récolte toute entière est menacée de destruction.

Nous croyons devoir à ce sujet donner à nos lecteurs quelques conseils dont l'application a puissamment contribué en France à atténuer les ravages de la maladie des pommes de terre, et même à la faire complètement disparaître dans les cantons où ils ont été suivis.

Quand la maladie se déclare avant que les tubercules soient arrivés à leur maturité, — ce qui est le cas le plus général, et ce que l'on reconnaît à la coloration des tiges en noir, — il n'y a d'autre remède que de les arracher et de consommer immédiatement ou de faire consommer les parties saines par les bestiaux. Il faut ensuite laisser sécher sur la place et brûler les tiges. Les cendres qui en résultent forment un excellent amendement.

Si la maladie s'est manifesté à la saison, et que les tubercules (patates) intacts soient arrivés à maturité, il faut séparer ceux-ci avec soin, les laver dans une lessive légère de cendres de bois, et les laisser essuyer à l'ombre; puis les emmagasiner (encaver) dans un local sec et obscur, en comblant les interstices avec de la chaux éteinte et pulvérisée. Ainsi traitées, les pommes de terre se conserveront parfaitement pourvu qu'il n'en reste aucune qui soit corrompue, et la maladie ne sera pas à craindre.

Il sera prudent néanmoins de ne point se servir pour les semences de l'année suivante des tubercules provenant de cette récolte, et de s'en procurer dans un canton, le plus éloigné possible, qui n'ait pas été infecté par la maladie.

Inutile de recommander de ne pas semer de pommes de terre l'année suivante dans le même terrain, la même récolte ne devant dans aucun cas réussir deux années de suite à la même place.

Conservation des Patates.

Nous lisons dans le *Canadien* :

Nous croyons devoir attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le moyen suivant de conserver les patates dans les caves.

A M. le Rédacteur du *Scientific American*.

Monsieur, — Je prends la liberté de vous transmettre la recette suivante qui, dans un temps où les cultivateurs perdent de si grande quantité de patates, peut leur être d'une grande utilité. Je l'ai employé pendant quatre ans avec un succès complet, car je n'ai pas perdu un minot de patates depuis que je l'emploie, quoique je les ai quelquefois encavées déjà attaquées.

Répandez un peu de chaux en poudre sur le plancher de la cave et mettez des patates à une épaisseur de 6 à 7 pouces. Répandez sur ces patates de la poudre de chaux et mettez un autre lit de patates; puis encore de la chaux et des patates, alternativement jusqu'à ce que le carré soit plein. Un minot de chaux suffit pour 40 minots de patates, mais une plus forte proportion ne serait aucunement nuisible, la chaux améliorant plutôt leur goût qu'elle ne le gâte.

Veillez me croire,
R. T. PARSONS.

Littérature Canadienne.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une légende qui sera, sans doute, lue avec le plus grand intérêt, d'autant plus qu'elle est l'œuvre d'un concitoyen, et que les sujets de ses brillants tableaux sont tirés du milieu de nous. Aussi espérons-nous que nos lecteurs n'attendront pas le dénouement de cette légende sans regretter, avec nous, que notre concitoyen soit si avare de ses productions littéraires.

RECETTES AGRICOLES.

Moyen de conserver les patates.

Pour conserver les pommes de terre, il suffit de les échauder, c'est-à-dire, de les laisser quelques minutes dans de l'eau chaude; pourvu que la peau ne soit pas attaquée, elles se conserveront ainsi, sans jamais germer, ou perdre de leur farineux et de leur saveur, pendant plusieurs années; mais il faut avoir soin de les bien sécher lorsqu'elles sont sorties de l'eau. — La chaleur d'un four peut suppléer à celle de l'eau, et vaut beaucoup mieux; pourvu que les pommes de terre ne soient pas trop sèches quand on les y met, car la peau se déchirerait; il faut les retirer du four aussitôt qu'elles sont bien sèches et ne pas les laisser cuire.

F. E. J.

Moyen de ramollir le sabot ou la corne des chevaux.

Il arrive quelquefois que la corne de cheval se durcit, éclate et ne peut soutenir le fer qu'on y applique. Cet inconvénient est causé, le plus souvent par la boue (*rasc*), le passage de l'humidité à la sécheresse, ou par l'application d'un fer trop chaud. Pour prévenir ou arrêter une aussi grande incommodité, quand le pied de votre cheval est couvert de boue, enlevez-la avant qu'elle se dessèche; lavez la corne avec soin, et quand elle est bien essuyée frottez-la avec une matière grasse, telle que saindoux, huile ou graisse d'oie. Cette substance, qui doit être enlevée au bout de vingt-quatre heures, ferme les pores de la corne, la rend souple et flexible. Cette opération doit être renouvelée trois à quatre jours de suite, suivant la gravité du mal.

LITTÉRATURE.

LE CAP AU DIABLE.

LÉGENDE.

I

“ Quel est le Canadien, s'écrie un savant géographe dont le nom sera toujours cher parmi nous, quel est le Canadien qui n'aimerait pas sa patrie, après l'avoir contemplé quelques heures, du bord d'une de nos barques à vapeur, sur la route de Québec à Montréal ! Quel spectacle enchanteur ! Que de points de vue admirables ! Quelle suite de campagnes riches, paisibles, heureuses, se déploient sur l'une et sur l'autre rive, d'aussi loin que l'œil peut atteindre ! La scène offre quelque chose de plus grand, de plus varié, de plus ravissant encore, peut-être, si l'on descend le fleuve jusqu'au Saguenay. ”

Où, quel plaisir pour l'œil étonné et charmé tour à tour, de contempler sur la rive nord, cette chaîne de montagnes sourcilleuses, ces caps abruptes, ces vallées alpestres, cette nature si rude, si accidentée, et parfois si sauvage. Quel est l'étranger qui n'envie pas le bonheur du paisible propriétaire de ces maisons blanchies, suspendues au flanc des côtes, ou qui courent leurs sommets, tranchant ainsi sur le fond de verdure qui les environnent ; et, lorsque vous avez péniblement gravi une pente rapide, que vous apercevrez à vos pieds, au fond d'une baie, un charmant village arrosé par une belle rivière, et paraissant reposer en paix, sous la protection de la croix du clocher de la vieille Eglise, qui le domine ; votre âme aime alors à s'y délasser, pour se remettre des impressions causées par les scènes variées qu'elle vient de contempler.

La rive sud, pour n'avoir pas la sauvage et pittoresque beauté de la rive nord, n'a pourtant rien à lui envier, dans son genre. Son site, plus uni, et son sol moins tourmenté, nous offrent quelque chose de plus calme et de plus champêtre. Ses points de vue ont un horizon plus grand, plus étendu et plus animé. C'est la nature, en quelques endroits, belle de toute sa primitive beauté ; ailleurs, enrichie par la vie et l'activité que lui ont donné le travail et la main des hommes.

Mais de quinze à dix-huit lieues de Québec, en descendant le fleuve, vous rencontrez un écueil bien digne d'attirer votre attention : c'est *La Roche Avignon*, ou, comme d'autres l'appellent, *La Roche Ah Veillons*, à cause des dangers qu'elle présentait autrefois à la navigation, avant que le Gouvernement y fit construire un phare. Sur cet écueil vinrent se briser plusieurs vaisseaux d'outre mer, et beaucoup de familles canadiennes conservent encore un lugubre souvenir des naufrages de bâtiments côtiers qui y périrent.

Plus loin, en cinglant vers le sud, et avant que d'arriver au charmant village de Kamouraska, vous apercevez un cap, dont la vue vous frappe et vous impressionne péniblement. Son aspect est morne et sombre, les rochers qui le composent sont arides et dénudés, son isolement, le silence et la nature désolée et presque déserte qui l'environnent, son éloignement de toute habitation ; tout, enfin, concourt à jeter dans votre âme un malaise étrange et inexprimable. Quelques bas fonds qui l'avoisinent

en rendent l'approche difficile, si non impossible, même aux bâtiments d'un faible tonnage. Ce Cap, c'est le “ Cap au Diable. ”

Mais d'où vient donc ce nom qu'enfants, nous ne pouvions entendre sans frémir ? A-t-il été le théâtre de quelques apparitions infernales, ou bien a-t-il servi de repaire à quelque bande de brigands ; et les bruits confus qu'on y entend ne sont-ils pas les cris de vengeance des victimes ensanglantées que l'on trouva à ses pieds, ou dans son voisinage ? personne ne le sait ; la justice des hommes a libéré les accusés ; victimes et meurtriers sont aujourd'hui devant Dieu !

Mais vous eussiez trouvé qu'il le méritait bien d'être ainsi appelé, si, comme les habitants de la Petite Anse, en visitant leurs pêches la nuit, ou en attendant l'heure de la marée, vous eussiez entendu le vent s'engouffrer, avec un bruit sinistre, dans les obscures cavernes des rochers ; si vous eussiez entendu ses hurlements, lorsqu'il vient dans les tempêtes, se déchirer sur les branches desséchées de quelques arbres rabougris qui les couronnent ! D'autres fois et en d'autres endroits se trouvent d'épais fourrés ; là semblent y régner d'impénétrables mystères ; et lorsque la brise souffle plus violemment, sa voix prend alors des inflexions différentes ; tantôt c'est un gémissement, une plainte ; tantôt un sourd grondement qui se prolonge d'échos en échos, produisant de discordantes clameurs, et qui vous feraient croire que, dans ces lieux solitaires, des sorcières viennent y célébrer leur sabbat. Vous eussiez trouvé surtout qu'il le méritait, ce nom, si, comme plusieurs l'assuraient, vous eussiez aperçu sur la cime d'un rocher superplombant l'abîme, lorsque le flot, battu par la tempête, venait lui livrer un assaut toujours impuissant, mais incessamment renouvelé, vous eussiez aperçu, dis-je, une femme à l'œil hagard, aux cheveux épars, aux bras nus, aux vêtements en lambeaux, tendre les mains au fond du précipice, lui adresser une prière, une touchante supplication ; d'autres fois proférant des menaces, des imprécations, comme si elle eut voulu réclamer du gouffre une victime qui lui appartenait. Il eut été alors bien hardi, le navigateur qui, en longeant la côte, aurait vu cette apparition et entendu cette voix, s'il n'eut pas gagné le large au plus vite, en adressant une prière à son patron. D'autres gens, et c'était les plus croyables, disaient l'avoir vu se traîner sur les bords de la plage, et implorer le flot, d'une voix déchirante et désespérée, de lui rendre ce qu'elle avait perdu ; puis ses paroles étaient étouffées, ajoutaient-ils, par d'immenses sanglots. Nul doute que si cet être fantastique eut réellement été une femme, la malheureuse devait être en proie à d'immenses douleurs. Pourtant un pauvre pêcheur, dont la cabane était assise au pied du cap, assurait l'avoir recueillie mourante, un matin, le lendemain d'une furieuse tempête : elle gisait sur le bord de la mer, auprès du cadavre d'un matelot ; il l'avait, disait-il, transportée à sa demeure, et après des peines infinies, sa femme et lui étaient enfin parvenus à la rappeler à la vie ; mais qu'ils n'avaient pas tardés de s'apercevoir que la malheureuse était folle. . . .

II

Parmi les nombreuses criques formées dans les rochers escarpés qui bordent les rivages de l'ancienne Acadie, aujourd'hui la Nouvelle Écosse, vivait, au fond de l'une d'elles, un jeune et honnête négociant acadien, dont le nom était St.-Aubin. Occupé depuis plusieurs années à l'exploitation de la

pêche à la morue, grâce à son intelligence et à son indomptable énergie, son commerce prenait de jour en jour une plus grande extension. Quelques familles de pêcheurs, dont il était le bienfaiteur et le père nourricier, étaient venues se grouper autour de lui. D'une probité reconnue, affable et obligeant pour tous, il avait su s'attirer l'estime et le respect de chacun d'eux.

Tout le monde connaît nos établissements de pêcheries, dans le bas du fleuve; rien de plus amusant que de voir ces berges aux voiles déployées, rentrer le soir, après le rude travail de la journée; ces femmes, ces enfants accourir pour aider le mari, le père ou le frère; le *Poste* est alors tout en émoi, tout le monde se met gaiement à la besogne, on s'assiste, on se prête un mutuel secours: c'est un plaisir d'entendre les joyeux propos, les quolibets qui pleuvent sur les pêcheurs malheureux, les gais refrains; enfin, d'être témoin de la bonne harmonie qui règne parmi eux. C'est la bonne vieille *Gaieté Gauloise* qui prend ses ébats. Telle était la *Grave* de Monsieur St.-Aubin. Sa maison, située sur une légère éminence, dominait la petite baie et les côtes avoisinantes. De jolis jardins, de charmants bocages et de coquets pavillons l'entouraient. Un peu plus loin, la vue pouvait s'étendre sur de beaux champs, dans un état de culture déjà avancée, et où paissaient de nombreux troupeaux; enfin, dans son ensemble et même dans ses détails, tout respirait l'aisance, la prospérité et le bonheur.

L'intérieur de la famille ne présentait rien de particulier. M. St.-Aubin, marié, depuis quelques années, à une femme de sa nation, qu'il aimait tendrement, était père d'une charmante petite fille. Cette enfant était venu mettre le comble à la félicité de ce couple fortuné.

Madame St.-Aubin était une de ces femmes d'élite, qui semblent se faire un devoir de rendre heureux tous ceux qui les entourent. Douée des plus riches qualités du cœur et de l'esprit, elle n'était que prévenance, amour et sollicitude pour son mari et sa chère petite Hermine, les confondant tous deux dans une même et touchante tendresse. Si parfois elle pouvait leur dérober un instant, dans la journée, c'était pour aller porter quelques secours, quelques consolations à ceux qui en avaient besoin; aussi la regardait-on comme une véritable Providence. Le soir amenait les intimes causeries, l'on se faisait part des impressions de la journée, on formait de nouveaux projets pour l'avenir. Bien souvent aussi, la maman racontait au papa ému, les mille petites espiègleries de la *petite*, les conversations qu'elle avait eues avec sa poupée, voire même avec une table, une chaise, un meuble quelconque; enfin, ces mille et mille riens qui font venir des larmes de plaisir et d'attendrissement aux heureux parents qui les entendent. Ces jouissances, ces plaisirs leur suffisaient; et certes ils valaient bien les bruyantes réunions de l'opulence, où l'âme et le cœur perdent leur pure et limpide sérénité. Quelques domestiques fidèles complétaient enfin l'intérieur de cette famille, aux mœurs simples et vraiment patriarcales.

Mais il est un autre personnage que nous nous permettrons d'introduire ici. Sans être tout-à-fait de la maison, Jean Renousse, tel était son nom, y était toujours le bien-venu. Jean Renousse, à l'époque où nous parlons, était âgé de vingt-deux à vingt-cinq ans. Né d'un pauvre acadien et d'une femme indienne, de bonne heure orphelin, il devait à la charité des habitants de l'endroit de n'être pas mort de faim. Au lieu de s'occuper, comme tous les autres, de la pêche à la morue, il s'était construit une hutte dans les bois, à quelque distance de la mer et des habitations. Il répugnait trop au sang indien, qui coulait dans ses veines, de s'astreindre à un travail constant et

journalier. Ce qu'il lui fallait c'était la vie aventureuse des bois, avec son indépendance. Aussi l'était maraudeur, pour ne pas nous servir d'une expression plus forte, il était le cauchemar des jardinières. En effet, rien de plus plaisant que de voir, lorsqu'il faisait une descente dans un jardin, la levée des manches à balais, pour en déloger l'intrus. Au voleur! criait l'une des voisines, au pillard! disait l'autre, au vaurien! ajoutait une troisième. Bref, toutes ces commères réunies faisaient un tel vacarme, qu'il aurait pu donner une idée de ce que fait certaine femme quand a tort et à travers elle se fâche. Le drôle ne s'émouvait guère de ces cris, tant que sa provision de patates ou de carottes n'était pas faite, et que les armes ne devenaient pas trop menaçantes, par leur proximité; d'un bond, alors, il se mettait hors de leur portée, se tournait vers celles qui le poursuivaient, leur faisait mille grimaces, mille gambades, mille contorsions; et quand la place n'était plus tenable, il enjambait la clôture, et allait stoïquement s'asseoir à quelques pas de là. On l'avait vu quelquefois, quand de telles scènes étaient passées, entrer dans la chaumière de la plus furieuse, aller se placer bien tranquillement à sa table et partager, gaiement avec elle, le repas. Mais l'hiver, chasseur et trappeur infatigable, il s'enfonçait dans la forêt avec les sauvages Adénakis, ne revenant souvent qu'au printemps avec une ample provision de fourrures, dont il trouvait toujours chez M. St.-Aubin un prompt et avantageux débit. Malgré ses défauts, Jean Renousse était loin d'être détesté, par les braves gens de la colonie; car, à plusieurs entrées eux, il avait rendu d'importants services. Souvent, lorsqu'une forte brise surprenait, au large, quelque berge attardée, qu'une femme éplorée, que des enfants en pleurs venaient demander des nouvelles d'un père, d'un mari ou d'un frère, à ceux qui arrivaient, que les pêcheurs hochaient tristement la tête, que les voisins essayaient des larmes, qu'elles ne pouvaient dissimuler, et leur adressaient des consolations, on voyait Jean Renousse s'élançer dans une bergée, et, malgré le vent et la tempête, s'exposer seul, pour aller porter secours au frère bâtiment désemparé; souvent, grâce à son sublime dévouement et à son habileté à conduire une embarcation, plus d'un pêcheur avait à le remercier d'avoir revu sa pauvre chaumière!

Parmi ceux, surtout, qui lui portaient un intérêt tout particulier, était Madame St.-Aubin. Elle avait reconnu, en plusieurs occasions, que, sous cette écorce rude et inculte, dans ses yeux noirs et vifs, dans ses pommettes de joues saillantes, il y avait plus de cœur et d'intelligence qu'un œil peu observateur n'en pouvait d'abord soupçonner. Jamais il ne se présentait à la demeure du bourgeois, comme on appelait M. St.-Aubin, sans en recevoir quelques secours; et, maintes fois, il leur avait prouvé, qu'en l'obligeant on n'avait pas rendu service à un ingrat. Son attachement pour l'enfant était excessif: c'était avec plaisir qu'il s'astreignait à un travail minutieux pour lui confectionner des jouets, et satisfaire ses moindres caprices enfantins. Bien des fois on l'avait confiée à ses soins, et c'était toujours avec une tendre sollicitude qu'il veillait sur elle. A la vérité il n'était pas facile de faire de la peine impunément à la petite Hermine, lorsqu'elle était sous sa garde, ainsi que sous celle du magnifique *terrencure* qu'on appelait *Phédor*.

C. DEGUISE.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.